

# LE RYTHME APRÈS LE RYTHME

PAR GÉRARD DESSONS\*

---

## À PROPOS DE

Henri Meschonnic, *Critique du rythme*,  
*Anthropologie historique du langage*,  
Paris, Verdier, 2009 (1982), 713 p.,  
18,77 €.

---

Traducteur, poète et essayiste, Henri Meschonnic a contribué à la création du Centre universitaire expérimental de Vincennes en 1968, puis enseigné la linguistique et la littérature à l'université Paris 8 jusqu'en 1997. L'étude de l'hébreu appris pendant la guerre d'Algérie en autodidacte le mène à entreprendre des traductions bibliques, point de départ d'une réflexion sur la théorie générale du langage et sur le rythme, identifié comme marqueur d'une subjectivation « *dans et par le langage* » (selon l'expression d'Émile Benveniste). Alors que paraît *Langage, histoire, une même théorie*, le livre « infaisable » de toute une vie, Gérard Dessons revient ici sur l'*Anthropologie historique du langage* dont Henri Meschonnic avait jeté les fondements dans son ouvrage *Critique du rythme* publié en 1982. Il reprend pour nous les fondamentaux d'une réflexion qui reste, trois ans après la disparition d'Henri Meschonnic, moins méconnue qu'évitée, comme le montre le traitement actuel de la notion de rythme, qui tend à en reverser la conceptualisation dans une métaphysique déniée.

## Une anthropologie historique du langage

Il faut, dès le départ, insister sur le fait que ces trois termes, qui constituent le sous-titre de *Critique du rythme*, sont solidaires, au sens où cette anthropologie du langage que construit Henri Meschonnic n'a de sens que si elle intègre l'histoire, l'historique, comme dimension fondamentale.

L'idée d'une anthropologie du langage, c'est l'idée que toute conception du langage est une conception de l'humain. L'homme dont le langage est analysé par la grammaire logique n'est pas, dans la conception qu'on peut avoir non seulement de sa parole mais aussi de ses idées, le « même » que l'homme dont le langage est analysé par la linguistique pragmatique : à l'image d'un homme logique se substitue l'image d'un homme social, d'un homme politique.

Dans le détail du regard qu'on pose sur le langage, quel est le statut d'une notion telle que le silence ? Une absence du langage, comme dans la philosophie du langage ? Ou une catégorie du langage à part entière, comme en avaient eu l'intuition, bien avant les linguistiques conversationnelles, les moralistes avec leur théorie des silences éloquents, ou les poètes symbolistes dans la lignée de Mallarmé et de Maeterlinck dont les œuvres expérimentaient avec le silence une signifiante autre que celle du signe, autre que celle du mot ? Sur le plan politique, comme sur le plan éthique, que faire d'un énoncé logiquement

contradictoire ? Que faire, par exemple, de cette description d'un oiseau de Braque par Saint-John Perse : « *comme il passait, noir – c'est-à-dire blanc – sur le miroir d'une nuit d'automne<sup>1</sup>* » ? Mais surtout, que faire de son auteur ? Quelle place lui assigner dans la cité ? Dans quelle mesure – et à quel prix – Homère, mis au ban de la république, est-il encore un citoyen ?

Mais cette idée d'une anthropologie du langage ne suffit pas à dire quelque chose de vraiment spécifique. De nombreuses disciplines relevant des sciences humaines et/ou sociales, c'est-à-dire plaçant l'humain au centre de leurs préoccupations, peuvent se retrouver sur l'idée que l'homme se définit par le langage, et souscrire sans difficulté à cette proposition du linguiste Émile Benveniste : « *le langage enseigne la définition même de l'homme* ».

L'introduction de la dimension de l'histoire dans cette anthropologie implique que la place du langage n'y est pas prédéterminée par une métaphysique considérant l'homme comme un animal qui possède le langage, et impliquant même qu'il l'ait reçu. L'idée d'une anthropologie historique du langage signifie la constante invention de l'homme dans son langage. De l'homme comme individu empirique, mais aussi, fondamentalement, de l'homme comme *idée* de l'homme.

---

\*Gérard Dessons, professeur de langue et littérature françaises à l'université Paris 8, membre du groupe POLART - poétique et politique de l'art, est notamment l'auteur de *La Manière folle. Essai sur la manie littéraire et artistique* (Manucius, Le Marteau sans Maître, 2010).

### Vers le sujet du poème

Dès la constitution de son anthropologie historique du langage (*Critique du rythme* est paru en 1982), bien avant le « tournant éthique » qui allait succéder, dans les sciences sociales, au « tournant linguistique » des années structuralistes, Henri Meschonnic avait mis en avant une définition éthique du langage, quand

---

*La notion de rythme, telle que l'a conceptualisée Henri Meschonnic, se présente comme une mise en crise radicale du principe qui préside à l'interprétation du monde dans les sociétés occidentales.*

---

régnait les approches fonctionnalistes et communicationnelles. En se démarquant des travaux centrés alors majoritairement sur le fonctionnement structurel des langues, ou sur la représentation simpliste d'un échange d'informations entre des individus locuteurs, il relayait sur ce terrain la proposition d'Émile Benveniste « bien avant de servir à communiquer, le langage sert à vivre<sup>2</sup> ».

Une telle position implique de regarder le langage en tant que pratique collective, et non plus en tant qu'instrument, véhicule surdéterminé par les conceptions expressives du langage. Il n'y a pas de positivité, au sens positiviste du terme, du langage, lequel n'est pas les langues (le fait qu'on ne puisse les dissocier n'empêchant pas, évidemment, de les distinguer). Quand on considère le langage, on ne trouve que des locuteurs. Dire qu'avant d'être une réalité « linguistique » le langage est une réalité éthique, c'est dire que dans le langage il n'y a que des discours, des manières de dire. Il n'y a que des sujets, individuels ou collectifs, individuels et collectifs.

C'est ce qui explique que, contrairement au raisonnement sociologique qui fait du langage le reflet d'une donnée sociale préexistante, la société se tient dans le langage, qui la constitue et lui donne forme. Là encore, la démonstration de Benveniste, reprise par Henri Meschonnic, apparaît efficiente, qui rapporte la société aux relations interindividuelles qui se créent entre locuteurs par le fait même de parler. La collectivité est en effet impliquée par la capacité du langage d'instaurer une relation dialectique entre un *je* et un *tu*, deux instances de parole ayant la propriété de permuter indéfiniment, non seulement entre deux individus, mais au sein de chaque locuteur. D'un point de vue anthropologique, la société dans sa globalité – du fonctionnement dialogique à l'élaboration

des lois qui structurent la cité – ne préexiste pas à sa fondation par l'instanciation d'un sujet dialogique et donc pluriel.

Cette position prend donc à contre-pied le point de vue sociologique, où le langage a le statut d'un objet considéré de l'extérieur, au même titre que n'importe quelle autre pratique sociale. Ce qui revient à ne pas tenir compte de la spécificité anthropologique du langage, c'est-à-dire de sa faculté de fonder une individualisation subjective et sociale. Pour le dire autrement, le langage étant une pratique, l'observateur ne peut s'en extraire sans que son objet d'analyse cesse d'exister. L'observateur du langage est nécessairement dans l'objet qu'il observe, puisqu'il en constitue, collectivement, l'existence même. Cela explique que la société soit dans le langage et non l'inverse<sup>3</sup>, le langage ne pouvant être surdéterminé par ce qu'il constitue.

En face de l'épistémologie spécialisée des sciences humaines, lesquelles se donnent un même objet d'étude – *anthropos* – mais chacune produisant son propre modèle du sujet, le seul sujet transversal est le sujet du discours, avec sa force éthique et critique quand il devient le « *sujet du poème* », instance qu'Henri Meschonnic définit comme un processus de transformation réciproque entre une forme de vie et une forme de langage, entre une manière de vivre et une manière de dire.

### Le rythme

*Critique du rythme* est le titre général de l'ouvrage qui construit une anthropologie historique du langage. Le fait qu'une notion, le rythme, relevant ordinairement de la poésie, voire de l'esthétique, puisse constituer le socle conceptuel d'une anthropologie a pu surprendre. En réalité, l'ouvrage mettait le rythme à sa juste place, qui n'était plus alors celle d'une notion technique, traditionnellement définie, depuis Platon, comme le retour à période régulière d'un même élément, mais le terme fondateur d'une épistémologie critique reposant sur la conception présocratique du rythme telle qu'Émile Benveniste l'avait exposée : configurations particulières du mouvant, manières de fluer.

La notion de rythme, telle que l'a conceptualisée Henri Meschonnic, se présente comme une mise en crise radicale du principe qui préside à l'interprétation du monde dans les sociétés occidentales : le signe et sa composante linguistique, le sens. Cette critique s'est constituée en même temps que l'élaboration du concept de *poème*, qui désigne alors bien autre chose que l'objet formel à finalité esthétique des histoires littéraires. Le poème représente ici l'état du langage dans son efficacité éthique maximale, ce moment où le langage est à la fois sa propre historicité, sa propre invention, et celle d'un sujet qui se

constitue en s'énonçant. En cela, il mobilise, dans la pratique des langues, l'entier du langage (non seulement le lexique ou la structure logique des phrases, qui sont des catégories discontinues, mais aussi les chaînes prosodiques et l'organisation accentuelle, constitutives du continu de tout discours), sans se contraindre à ordonner des signes selon une syntaxe prédéterminée.

La conséquence, c'est que le poème comme concept implique une méfiance envers les mots; dans le cas contraire, toute la poésie moderne basculerait dans le n'importe quoi et le délire. La signifiante du rythme traverse les signes, qui ne sont plus alors ni l'origine ni la finalité de la signification, mais les divers moments de son devenir.

Il faut rappeler que la conceptualisation du rythme n'est pas, dans les années 1980, un phénomène inédit. Elle était déjà au centre du travail des linguistes de la phonétique expérimentale et des poètes du vers libre à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, lesquels, loin de perpétuer la conception platonicienne de la répétition, l'associaient déjà à une pensée de l'individuation en établissant que chaque sujet s'énonce selon son propre rythme. Mais ce travail sera oublié par le structuralisme pour cause de subjectivisme (la conception du sujet étant, chez ces linguistes, de nature psychologique) et de collusion avec une métaphysique du temps héritée de Bergson et de sa conception de la durée, à un moment décrété comme l'«*époque de l'espace*<sup>4</sup>» génératrice d'une épistémologie générale du discontinu.

Si le rythme est une organisation du sens et du sujet dans le discours, il n'est plus un niveau dans le langage (le supra-segmental des linguistes). En tant que catégorie éthique, il s'identifie, au contraire, totalement au langage lui-même (il n'y a pas de langage qui ne soit pas le langage d'un sujet). La conséquence, c'est qu'à partir d'un travail de théorisation de la

---

**À partir d'un travail de théorisation de la notion de rythme, on n'aboutit pas à une théorie du rythme, résumée dans un concept de rythme, mais à une théorie du sujet et de la société.**

---

notion de rythme, on n'aboutit pas à une théorie du rythme, résumée dans un concept de rythme, mais à une théorie du sujet et de la société.

#### **L'étymologie du rythme et le monde contemporain**

Je voudrais pour terminer évoquer la situation actuelle de la notion de rythme en la comparant au statut qu'elle a dans le travail d'Henri Meschonnic.

On peut dire, sans exagérer la réalité, que le rythme, actuellement, se porte bien (et Henri Meschonnic n'y est sans doute pas pour rien). Des journées d'étude, des colloques, des ouvrages sont consacrés à cette notion. Un site lui est dédié<sup>5</sup>. Mais ce constat d'une

#### **EXTRAIT : L'ÉCRIT, LE PARLÉ, L'ORAL ET LA LITTÉRATURE**

Il ressort de la définition du rythme comme continu trois conséquences pour une anthropologie historique du langage.

La première est la transformation de la notion d'oralité. Dans la régie du signe, la division même du signe en un signifiant et un signifié, du son et du sens, ne laisse place qu'à la dualité de l'oral (au sens courant d'oralisation, lié à l'étymologie du mot, de *os*, *oris*, en latin, la bouche) et de l'écrit. Aucun troisième terme n'est possible. L'oral, depuis Platon, est la voix vivante, l'élément phonique et auditif du parlé; l'écrit n'en est que la transcription graphique. Un discours est soit oral, soit écrit. Cette dualité est le cadre des pédagogues, et celui des ethnologues, qui parlent ainsi de civilisations orales, au sens où elles ignorent l'écriture. Mais si le rythme est l'organisation du mouvement d'un discours par un sujet, avec son accompagnement prosodique, sa signifiante, on peut distinguer trois termes et non plus deux: l'écrit, le parlé, et un troisième mode,

que le dualisme du signe masquait: on peut appeler *oral* le mode de signifier caractérisé par un primat du rythme et de la prosodie dans le mouvement du sens. Pourquoi *oral*? Mais parce que, pour raisonner comme Bergson dans le passage cité précédemment, avec l'*oralité*, c'est exactement du *rythme* au sens nouveau d'*organisation du mouvement d'une parole dans le langage* qu'il s'agit.

En ce sens, le paradoxe de la littérature, dans l'infinité de ses réalisations, c'est d'être le lieu même où s'accomplit au maximum cette oralité. La littérature est l'oralité maximale.

Cette distinction permet de ne plus confondre l'oral, au sens d'une maximisation du rythme dans le mode de signifier d'un discours, avec le parlé, particulièrement avec l'imitation du parlé. Chez Céline, par exemple, il y a du faux parlé.

L'oral, ainsi nouvellement défini, peut advenir autant dans le parlé que dans l'écrit. Cette notion ne fait que permettre de penser

l'évidence, que Rabelais, Joyce, Stramm ont une écriture orale. Que chaque écrivain, ayant son rythme, a son oralité.

L'*oralité* est alors le mode de signifier où le sujet rythme, c'est-à-dire subjective au maximum sa parole. Le rythme et la prosodie y font ce que la physique et la gestuelle du parlé font dans la parole parlée. Ils sont ce que le langage écrit peut porter du corps, de corporalisation, dans son organisation écrite.

Des langues et des cultures diverses peuvent diversement réaliser cette oralité, qui peut ainsi permettre à l'ethnologie de mieux entendre des spécificités elles-mêmes porteuses de poétiques, au lieu du binaire simplisme qui oppose civilisations écrites et civilisations orales, en leur faisant à chacune une injustice différente.

Gérard Dessons et Henri Meschonnic, *Traité du rythme. Des vers et des proses*, Paris, Dunod, 1998, p. 45-46.



actualité du rythme va de pair avec celui d'un statut très différent de celui que la notion a dans la théorie d'Henri Meschonnic. De concept de poétique, fait pour penser le singulier et le spécifique, il est (re) devenu un universel. On cherche «une définition du concept de rythme<sup>6</sup>» en général, sous prétexte que dans le monde il y a une «présence du rythme<sup>7</sup>», que le rythme est «partout» (*ibid.*). On convoque des artistes, des linguistes, des philologues, des physiiciens, des biologistes, et on leur pose cette question: «Où s'origine le rythme? Quelle est sa nature?» (p. 9). Pour rechercher cette «nature» du rythme, on se propose, en bonne méthode positive, de réaliser «l'inventaire des faits rythmiques» (*ibid.*), sans voir que pour faire ce recensement, il faut déjà savoir comment identifier un fait rythmique, donc avoir une conception *a priori* du rythme.

D'autre part, et la chose est, entre autres causes, à mettre au crédit des travaux d'Henri Meschonnic reprenant le travail d'Émile Benveniste, la dimension historique de la notion de rythme, c'est-à-dire le caractère nécessairement provisoire de la conception qu'on en a, s'est imposée contre l'essentialisation platonicienne du rythme-répétition. Simplement, alors qu'Henri Meschonnic avait choisi de travailler à partir d'une conception du rythme, celle, présocratique,

du rythme comme «organisation du mouvant», on assiste à une promotion de l'étymon du mot rythme – *rhein*, couler<sup>8</sup> –, ce choix se faisant en quelque sorte «antérieurement» aux conceptions présocratique (mouvante) et platonicienne (répétitive) du rythme.

La notion de rythme ainsi rapportée à son étymon, «convient, comme le précise Benveniste, au pattern d'un élément fluide<sup>9</sup>» et se trouve dans la situation de jouer un rôle de premier plan dans «une représentation de l'univers où les configurations particulières du mouvant se définissent comme des "fluements"» (*ibid.*). L'étymologisme comme théorisation du rythme, avec une possible valeur originiste, correspond à l'air du temps et à la promotion du fluide et du liquide comme catégories signifiantes dans l'interprétation du monde contemporain<sup>10</sup>. Le sociologue Zygmunt Bauman, dans ses livres successifs – *Liquid modernity*<sup>11</sup> (2000); *Liquid Love*<sup>12</sup> (2003); *Liquid Life*<sup>13</sup> (2005); *Liquid Times*<sup>14</sup> (2007) – a enfoncé le clou d'un changement de modalité du monde: «La modernité est en train de passer d'une phase "solide" à une phase "liquide"<sup>15</sup>», générant «un authentique *perpetuum mobile*<sup>16</sup>» dans lequel est prise la société, mais également la vie elle-même. Plus récemment, le biologiste Joël de Rosnay publiait un ouvrage de vulgarisation intitulé *Surfer la vie. Comment sur-vivre*

dans la société fluide<sup>17</sup>. L'ouvrage répète en boucle cette nouvelle doxa : «*Surfer la vie c'est comprendre que notre société devient fluide, fondée sur des rapports de flux plutôt que sur des rapports de force*<sup>18</sup>», avec cette vision globalisante : «*La vie est un flux, et le flux, c'est la vie*» (*ibid.*). On se trouve ainsi devant la situation particulière d'une société qui, en s'auto-définissant comme une interaction de flux, légitime par anticipation la capacité du concept de rythme à analyser la réalité de cette même société.

On voit que la vertu heuristique et critique que la conception du rythme avait dans le travail d'Henri Meschonnic s'est quelque peu émoussée, puisque le rythme, ainsi vérifié par l'objet de son analyse préalablement fluidifié, se retrouve dans la situation de partenaire dans la constitution d'une doxa du présent. ■

## NOTES

1. Saint-John Perse, *Amers* suivi de *Oiseaux*, Paris, Gallimard, «*Poésie*», 1963, p. 226.
2. Émile Benveniste, «*La forme et le sens dans le langage*», in *Problèmes de linguistique générale*, t. 2, Paris, Gallimard, 1974, p. 217.
3. Le langage est certes un objet social, marqué par des usages sociaux spécifiques, mais dans ce cas il s'agit du langage vu de l'extérieur, au même titre que les modes vestimentaires par exemple. Le point de vue qui est développé ici est différent : il est interne au langage, en ce sens qu'il pose que toute socialité – au sens spécifiquement anthropologique du terme (incluant dans sa définition le dialogue, le débat d'idées, la production de valeurs individuelles et collectives) c'est-à-dire, donc, en dehors de la question des «*sociétés*» animales – n'est possible que par la faculté du langage à constituer la réciprocité intersubjective fondatrice des sociétés humaines.
4. M. Foucault, «*Des espaces autres*» (conférence au Cercle d'études architecturales, 14 mars 1967), *Architecture, Mouvement, Continuité*, n° 5, octobre 1984, p. 46 (repris dans *Dits et écrits*, t. IV, Paris, Gallimard, 1994, p. 752).
5. Rhuthmos : [www.rhuthmos.eu](http://www.rhuthmos.eu)
6. P. Sauvanet, «*Paul Klee, En rythme, de l'image au concept*», *Ritm*, n° 9, 1994, p. 13.
7. *Rythmes de l'homme, rythmes du monde*, C. Doumet et A. Wald-Lasowski (dir.), Paris, Hermann, 2010, p. 7.
8. C'est le choix qu'a fait, dans son intitulé, le site *Rhuthmos*.
9. Émile Benveniste, «*La notion de "rythme" dans son expression linguistique*», *Problèmes de linguistique générale*, t. I, Paris, Gallimard, 1962, p. 333.
10. On assiste à une généralisation du modèle fluide dans la pensée des relations humaines. Il est inutile de donner ici des exemples, n'importe quel journal fera l'affaire. La politique est en passe de se ramener à une «*gestion des flux*» humains, et notamment des «*flux migratoires*». Il est difficile de mesurer ce que la notion de «*flux tendus*» en gestion de la production masque de la «*gestion*» de l'humain, en termes de contrat de travail par exemple. On connaît l'emploi de la notion de flux dans le domaine des sciences humaines, et notamment dans la pensée du langage. On pense particulièrement à la notion de «*flux de conscience*». Mais dans cet exemple, l'usage de *flux* participait d'une réflexion critique – historique, située – sur la représentation du langage, l'idée d'un continu discursif ininterrompu et incontrôlé venant remettre en question la suprématie de la conception maîtrisée et donc discontinuée de la parole.
11. *Liquid modernity*, Cambridge, Polity Press, 2000.
12. *Liquid Love*, Oxford, Blackwell Publishing Ltd, 2003. Traduction française : *L'Amour liquide, De la fragilité des liens entre les hommes*, trad. C. Rosson, Rodez, Éditions Le Rouergue / Chambon, 2004.
13. *Liquid Life*, Oxford, Blackwell Publishing Ltd, 2005. Traduction française : *La Vie liquide*, trad. C. Rosson, Rodez, Le Rouergue/Chambon, 2006.
14. *Liquid Times, Living in an Age of Uncertainty*, traduction anglaise du titre de l'édition originale *Modus Vivendi. Inferno e utopia del mondo liquid*, Bari, Gius. Laterza & Figli, 2007. Traduction française : *Le Présent liquide. Peurs sociales et obsession sécuritaire*, trad. L. Bury, Paris, Seuil, 2007.
15. *Le Présent liquide*, *op. cit.*, p.7.
16. *La Vie liquide*, *op. cit.*, p. 20.
17. Joël de Rosnay, *Surfer la vie. Comment sur-vivre dans la société fluide*, Paris, Les Liens qui Libèrent, 2012.
18. Extrait du «*Mot de l'éditeur*».

---

**POUR VOUS ABONNER  
À LA RDL RENDEZ-VOUS SUR  
WWW.REVUEDESLIVRES.FR**

---